



Déclaration liminaire - CTSD du 22 Janvier 2021

M. l'Inspecteur d'Académie,

Des vœux en ce mois de janvier sont d'actualité pour commencer cette déclaration, vœux de santé, nous ne pouvons y échapper, vœux d'être écoutés, vous le faites régulièrement, vœux d'être entendus et considérés, dans nos propos et analyses, et dans nos propositions, j'espère que ce ne sera pas un vœu pieu car en cette période, c'est de plus en plus l'impression que nous avons.

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens en faveur du second degré dans le département du Rhône. Les principales mesures budgétaires actées au plan national vont encore dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré : l'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements. Alors qu'il y a une augmentation des effectifs dans le second degré, la perte d'emplois d'enseignants du second degré compensée par la création d'emplois en HSA est un choix qui complexifie l'organisation des établissements et fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques. En sus, bien entendu il ajoute de la pression pour des personnels surchargés de travail de toute part en cette période de crise sanitaire, et pour beaucoup à la limite de la rupture. Pour nous, le seuil critique est atteint : 13% en lycée, jusqu'à 9% en collège, cela devient intenable. Ce sont maintenant les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir.

Une telle approche nie de fait la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se sont encore accrus, après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19, par le confinement et ses conséquences sur les apprentissages de nombre d'élèves ; défis que nous devrions continuer de relever encore pour de nombreux mois, nous le savons tous !

Cette approche entérine aussi les carences du système en matière de formation à la mise en œuvre du principe de laïcité, mettant ainsi en évidence le fossé entre les propos fermes sur la laïcité et les moyens dédiés effectivement sur le terrain pour faire vivre ce principe. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. Enfin, ces mesures viennent empêcher la mise en œuvre sereine des réformes, qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaiblis par les cartes scolaires précédentes. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et de l'apprentissage pour les seconds ! C'est dramatique !

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et si rien n'est fait pour apporter une réponse, les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, seront d'emblée obérées par la réalité.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement pour les missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

En dernier lieu, l'UNSA Éducation est également demandeuse de perspectives pour donner à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale, en renforçant notamment dans le second degré les vies scolaires.

Une école de la « confiance »... devenue au fil du temps, nous l'avons déjà décrié, une école de la « défiance » face à l'incohérence des moyens octroyés par rapport aux besoins réels du terrain pour faire face à l'exigence de certaines décisions ministérielles qui pourraient (certes) amener évolution des apprentissages et bien être au travail mais qui (non accompagnées) n'engendrent que pression, surcharge de travail, épuisement chez les enseignants et les autres personnels, et une accentuation des inégalités chez les élèves dans notre département...

Je vous remercie de votre attention.

Catherine BROCHET, pour l'UNSA Éducation 69